



POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION

RÉFÉRENDUM ACCORD QVCT*



BIEN-ÊTRE
RESPECT
ÉCOUTE
ÉQUILIBRE

*C'est toujours **NON** pour LA CGT !*



Les négociations Qualité de Vie et Conditions de Travail* engagées au niveau du Groupe Orange en France se sont terminées en avril 2026 après plus de 20 séances de négociations.



Seule la CFDT, organisation syndicale représentative minoritaire, a signé cet accord qui n'a pas recueilli les 50% nécessaires pour sa mise en œuvre, et demande sa validation auprès des salariés par référendum.



**Du 7 juillet à 14h00
au 9 juillet à 14h00,**

vous allez pouvoir répondre à la question « approuvez-vous le contenu de l'accord portant sur la Qualité de Vie et Conditions de Travail des salariés du Groupe Orange en France », en votant :

Oui

Non

ou

Blanc



Si le résultat du référendum est négatif (Oui < 50% des suffrages exprimés), les négociations QVCT seront considérées comme n'ayant pas eu lieu... La CGT demanderait dès lors l'ouverture d'une nouvelle négociation QVCT

Agissons et faisons-nous entendre pour une réelle qualité de vie au travail !



Pourquoi la CGT n'a pas signé l'accord QVCT du Groupe Orange :

- ✗ Aucuns moyens réels d'évaluation et de régulation de la charge de travail
- ✗ Aucunes avancées significatives sur les plages de températures acceptables pour travailler
- ✗ Aucune garantie pour les salariés (emplois, conditions de travail) face au déploiement de l'Intelligence Artificielle
- ✗ Aucune transparence sur le traitement des signalements de harcèlement
- ✗ Aucuns indicateurs sérieux pour le suivi de la Qualité de Vie et les Conditions de Travail



La prise en compte des thématiques des conditions de travail, du contenu du travail et de l'organisation du travail, non diluées dans les autres thématiques



Égalité au travail
Réduire les inégalités liées au genre, à l'âge, aux statuts



L'internalisation dans le Groupe de toutes les activités du Service de Prévention et de Santé au Travail, et la garantie qu'Orange travaille au renouvellement de son agrément



La prise en compte des 35 préconisations du Comité National de Prévention du Stress (CNPS) faisant suite à l'enquête triennale SECAFI, issues de la parole des salariés



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

